



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMITE REGIONAL BIODIVERSITE

Séance du 10 novembre 2023

Ordre du jour

Introduction

Mme Anne Claudius Petit, Présidente de la Commission « transition énergétique, stratégie des déchets, qualité de l'air » à la Région

Mme Hélène Souan, cheffe de service, DREAL PACA

2. Stratégie Régionale Biodiversité (*Région*)

Présentation du volet 1 de la stratégie
Calendrier
Remarques et échanges

3. Bilan 2023 et programme 2024 de l'Agence régionale pour la biodiversité (*ARBE*)

4. Actualités et points divers

Bilan 2023 du plan d'actions territorial SNAP (*DREAL*)

Bilan 2023 du Fonds vert – mesure Stratégie nationale biodiversité (*Agence de l'eau*)

Appel à projets Eau et biodiversité (*Agence de l'eau*)

5. Conclusion

1. Introduction

Mme Anne Claudius Petit, Présidente de la Commission « transition énergétique, stratégie des déchets, qualité de l'air » à la Région

Mme Hélène Souan, Cheffe de service, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

2. Stratégie régionale biodiversité (*Région*)

**RÉGION
SUD**

PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



VERS UNE NOUVELLE

**STRATEGIE REGIONALE POUR LA
BIODIVERSITE
De Provence- Alpes- Côte d'Azur**

Novembre 2023

Présentation de la dernière version du Volet 1 de la SRB



- ***Version envoyée aux membres du CRB le
20/09/2023***
- ***Présentée au CSRN le 21/09/2023***
- ***Envoyée aux membres de l'AGORA le
04/10/2023***

Les principaux points relevés par les contributeurs...

- *Prise en compte de la S N B*
- *Mieux aff irmer le lien entre biodiversité et changement climatique*
- *Ne pas réduire la nature à une simple ressource pour les humains*
- *Insuff isance de prise en compte des travaux du séminaire du 14 avril 2023*

Quels changements apportés dans le **document** ?

Prise en compte de la SNB et des travaux du séminaire du 14 avril 2023



Pourquoi une SRB...

Cette stratégie régionale doit tenir compte des orientations de la stratégie nationale biodiversité et être construite avec l'ensemble des partenaires du territoire compétents sur cette thématique (collectivités, associations, laboratoires de recherche, entreprises...). Elle constitue donc un document de référence pour tout le territoire et ses acteurs.

Comment s'est élaborée...

Le travail de co-construction de la SRB sera poursuivi à partir de novembre 2023 et jusqu'au deuxième trimestre 2024, par un travail en ateliers organisés sur l'ensemble du territoire régional pour prioriser les objectifs du Volet 1 et élaborer le plan d'action pour leur atteinte. Cette deuxième phase permettra d'intégrer à la SRB les mesures et les actions de la stratégie nationale biodiversité 2020-2030 pertinentes sur le territoire de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Un travail de mise en cohérence avec la démarche de planification écologique sera enfin mené.

Le plan d'action de la SRB, enrichi des deux démarches SNB et planification écologique, constituera le volet 2 de la SRB et sera adopté en 2024.

Quels changements apportés dans le document ?

Mieux développer le lien entre biodiversité et changement climatique

Climat : plus de 40 occurrences dans le document !



La nécessité d'agir...

La nature fournit des services à l'ensemble des espèces qui la composent, et notamment à l'humanité, services qui sont à la base de tous les besoins essentiels des espèces (se nourrir, respirer, boire, etc.).

Face à la crise majeure que constitue le changement climatique, la nature est à la fois victime et porteuse de solutions.

Ainsi, la préservation de la biodiversité, dans un contexte de déclin massif, rapide et généralisé d'origine humaine, est donc tout autant une question d'éthique que de survie. C'est devant ce constat d'urgence à agir collectivement que s'inscrit cette stratégie.

Les grandes pressions affectant la biodiversité

3) Le changement climatique à l'œuvre à l'échelle planétaire se traduit, en région, par une hausse des températures moyennes annuelles depuis les années soixante (en moyenne annuelle, + 2,2°C entre 1950 et 2020), une intensification des fortes précipitations avec une augmentation de la fréquence des épisodes méditerranéens. En Méditerranée, un réchauffement des eaux marines est constaté au cours des dernières décennies (la température de la mer à Nice a été enregistrée à 29,8 °C en juillet 2022). La fréquence et l'intensité des vagues de chaleur marines, d'ores et déjà responsables d'épisodes dramatiques de surmortalité (notamment pour le coralligène), devraient augmenter.

Quels changements apportés dans le document ?

Mieux affirmer le lien entre biodiversité et changement climatique



La nature, une « assurance vie » face au changement climatique...

Dans le contexte global et local de changement climatique, la nature est source de solutions : puits carbonés (forêts, tourbières, posidonies, etc.), végétaux « climatiseurs » urbains, milieux aquatiques et humides absorbent de CO₂, rafraîchisseurs atmosphériques et tampons face aux inondations, nombreuses sont les expériences qui témoignent du rôle de la biodiversité. Face à des risques naturels de plus en plus nombreux et intenses (inondations, submersions marines, mouvements de terrains, incendies), les solutions fondées sur la Nature ont fait la preuve de leur efficacité et sont aujourd'hui privilégiées.

Adaptation et atténuation du changement climatique sont intimement liées et la communauté scientifique est unanime pour reconnaître qu'il ne peut y avoir de lutte contre le changement climatique efficace sans un bon fonctionnement des écosystèmes. Le lien constant entre ces deux problématiques est au cœur de la SRB de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le texte sera remanié pour mieux mettre en avant l'importance du lien entre biodiversité et changement climatique

Quels changements apportés dans le document à? une simple ressource pour les humains



La nature, une « assurance vie ».

La nature est à la base des besoins essentiels des êtres humains comme de ceux de tous les êtres vivants sur Terre. Elle fournit les matières premières indispensables à la survie (oxygène, eau, alimentation) et aux activités (énergie, matériaux). Elle protège des risques environnementaux ou sanitaires susceptibles d'affecter la santé et les conditions de vie. Elle nourrit l'imaginaire, forge les paysages et l'identité culturelle. Elle est un « capital assurance-vie ».

Les textes introductifs de chaque partie et de chaque thématique vont être revus de façon à mieux faire apparaître les humains comme partie intégrante de la nature.

Quels changements apportés dans le document ?

Une révision des titres des différentes parties



- **Axe 1 : la connaissance de la Nature pour mieux agir et la préserver.**
 - **Axe 2 : la Nature, une alliée pour répondre aux besoins vitaux.**
 - **Axe 3 : La Nature, un atout majeur pour le cadre de vie et l'aménagement durable des territoires.**
 - **Axe 4 : La Nature, un bien commun pour le développement.**
 - **Axe 5 : Cohérents pour mieux préserver la Nature.**
- *1 - La Nature, un bien précieux pour chacun*
 - **2 - La Nature, une alliée pour répondre aux besoins vitaux**
 - *3 - La Nature, un atout majeur pour le bien-être de tous*
 - *4 - La Nature, un bien commun pour l'attractivité des territoires*
 - *5 - Une volonté partagée pour demain*

Quels changements apportés dans le document ?

Un nouveau classement des objectifs pour les parties 3, 4 et 5



- Disposer d'eau :

Réduire les pressions sur la biodiversité aquatique

- S'assurer de l'adéquation besoins / ressources en priorisant le bon fonctionnement des milieux. Faire des économies d'eau dans tous les domaines **pour préserver le bon fonctionnement des milieux naturels.**
- Mieux intégrer **en amont** les problématiques de la ressource en eau et de la protection de la biodiversité des milieux aquatiques dans l'urbanisme, les projets d'aménagements, les projets industriels **ainsi que les ouvrages hydrauliques présents sur les territoires.**
- Faire appliquer et évoluer la réglementation au service des enjeux de préservation de la biodiversité aquatique.

La biodiversité aquatique source solution

- Améliorer **la fonctionnalité** et la résilience des milieux aquatiques et restaurer la biodiversité de la **trame turquoise** dans un contexte de changement climatique, **en favorisant notamment l'infiltration d'eau à la source dans les sols.**
- **Mieux associer les acteurs du petit cycle de l'eau dans les projets de biodiversité.**

Quels changements apportés dans le document ?

Un nouveau classement des objectifs pour les parties 3, 4 et 5



- **Se nourrir**

Réduire les pressions et favoriser des pratiques respectueuses de la nature

La biodiversité, une alliée pour l'agriculture et l'alimentation

- **Habiter**

Réduire les pressions d'aménagement sur la nature

Identifier et prendre en compte les continuités écologiques terrestres et aquatiques (trames vertes et bleues, turquoise, noire, brune, blanche...) et les grandes ruptures de continuités dans les documents de planification pour un aménagement durable.

Concevoir le bâti et l'espace public avec la nature et les solutions fondées sur la nature

- Restaurer les continuités écologiques. Un effort particulier portera sur la résorption des points noirs générés par les infrastructures linéaires de transport, l'urbanisation, la pollution lumineuse, les milieux agricoles et sylvicoles aux pratiques intensives.

Quels changements apportés dans le document ?

Un nouveau classement des objectifs pour les parties 3, 4 et 5



- **Se déplacer**

Adapter les infrastructures de transport pour réduire les pressions sur la nature

Réduire les impacts négatifs des infrastructures linéaires de transport sur la nature, et notamment les continuités écologiques, dont ceux des réseaux ferroviaires et routiers : résorber les points noirs prioritaires d'ici à 2030.

Valoriser la nature et ses services pour les transports

- **Se divertir**

Favoriser une fréquentation des espaces naturels équilibrée et durable pour diminuer les pressions

La nature, un atout pour se divertir

Valoriser l'atout nature de la région et faire de sa préservation un marqueur fort de l'attractivité touristique régionale.

Quels changements apportés dans le document ?

Des nouveaux objectifs...



- Sur les sols:

Dans la thématique « Protéger » :

Protéger les sols et préserver leurs capacités à remplir leurs fonctions écologiques, mais également économiques, sociales et culturelles.

Dans la thématique « Respirer » :

Préserver la biodiversité des sols, notamment pour ses capacités d'absorption de carbone et restaurer la biodiversité des sols dégradés et détruits.

Quels changements apportés dans le document ?

Des nouveaux objectifs...



- **Sur la forêt**

Dans la thématique « Respirer » :

- Améliorer la qualité de l'air en maintenant et restaurant une biodiversité fonctionnelle, notamment forestière et urbaine.
- Préserver et restaurer les massifs forestiers (notamment les vieilles forêts, matures et anciennes), producteurs d'oxygène et pour certains forts capteurs de CO2.
- Gérer durablement, diversifier les essences et les milieux forestiers,
- Adapter les objectifs de production, les modes de gestion forestière à des pratiques favorables à la biodiversité et les essences pour lutter contre le dépérissement et s'adapter aux évolutions climatiques.
- Accroître la protection des sols et de leur biodiversité, importants puits de carbone et restaurer ceux dégradés et détruits.

Tout au long du premier semestre 2024

Que reste-t-il à faire..?

Organisation des ateliers pour la priorisation des objectifs de volet 1 et la déclinaison des actions pour atteindre ces objectifs.

Des ateliers par types d'acteurs

-
- **Acteurs de l'agriculture et la ruralité**
- **Entreprises**
- **Acteurs de l'énergie**
- **Aménagement et infrastructures**
- **Acteurs de la Mer**
- **Acteurs de l'Eau**
- **Jeunesse**

Des ateliers par thèmes:

- **Continuités écologiques**
- **Connaissance**
- **Biodiversité forestière, des sols**
- **Sensibiliser, former**
- **Santé, nature en ville**
- **Espaces naturels protégés et usages**
- **Jeunesse**



Que reste-t-il à faire..?

Pendant les ateliers

- Travail de priorisation des objectifs
- Définition d'actions

En prenant en compte les actions prévues dans la SNB et le processus de planification écologique

Finalisation du Volet 2 de la SRB (plan d'action) au cours de l'été 2024

Présentation du Volet 2 au vote de l'Assemblée plénière du Conseil régional à la session d'octobre ou décembre 2024

3. Programme de travail de l'Agence Régionale pour la Biodiversité (ARBE)

Bilan 2023 – programme d'actions 2024



AGENCE RÉGIONALE
**BIODIVERSITÉ
ENVIRONNEMENT**
Naturellement Sud



Bilan 2023 et perspectives 2024



Un lancement réussi !

- ❑ le quorum avec une grande majorité de présentiel
- ❑ L'ensemble des 19 structures membres représentées
- ❑ De nombreuses retombées presse
- ❑ Une valorisation de la communauté d'acteurs Biodiversité au-delà de la gouvernance avec la mise en avant des 60 partenaires techniques associés aux missions



Stratégie et actions de l'ARBE



- Double objectif : plateforme collaborative et opérateur pour mobiliser et accompagner les acteurs dans la transition écologique et la préservation de la biodiversité

- 4 axes d'interventions

Accompagnement des collectivités et des acteurs dans des démarches et actions de préservation de la biodiversité, de l'eau et de la transition écologique

Amélioration et valorisation des connaissances en matière de biodiversité, d'eau et de transition écologique

Information, sensibilisation et formation des différents publics aux enjeux de la biodiversité, de l'eau et de la transition écologique

Se positionner en cœur de réseaux en animant des réseaux d'acteurs et en développant des projets européens et internationaux

En matière de gouvernance

❑ **Le conseil d'administration réunis 3 fois ARBE- 04/07 – 05/10 – 07/12**

❑ **Un comité technique ARBE- 1 réunion le 17/11 pour affiner le PA 2024**

❑ **Un comité de financeurs régionaux – 5 réunions de travail**

Echanges sur les dispositifs d'aides, les temps forts de chacun et les actions collectives

❑ **13 comités des missions** qui réunissent les 60 partenaires techniques (1 à 2 fois par an pour chaque comité)

En matière d'accompagnement des porteurs de projet

Ingénierie de projet -Thèmes d'expertise :

- aménagement (nature en ville, gestion eaux pluviales -desimper, SFN)
- gestion des espaces verts,
- zéro déchet plastique
- Plan local Biodiversité/transition écologique/Eau-Milieus aquatiques
- Mobilisation des acteurs
- Entreprises, mécénat et biodiversité
- *Nouveauté 2023 : Achats publics durables*

- **Près de 200 porteurs de projets renseignés** (collectivités, aménageurs, entreprises, gestionnaires)
- **+ 27 territoires engagés** (TEN, TerDur, Parc+) soit au **total 158**
- **+ 35 signataires** des chartes Zéro Déchet Plastique soit au **total 321**
- **+3 entreprises engagées (EEN)** soit au total 13
- **Finalisation de l'AMI (6 modules + suivi) Gestion intégrée de l'eau avec 6 EPCI engagés** – relance en 2024

NOUVEAUTE 2024 :

1. Structuration d'un **réseau de l'accompagnement Biodiversité**
2. Appui au plan d'action de la SAP
3. Biodiv'France : lancement d'un AMI pour accompagner des collectivités dans l'aménagement intégrant biodiv et eau



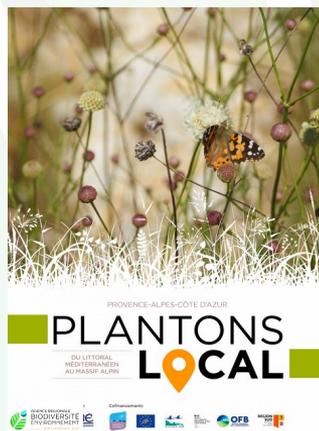
Une journée des collectivités engagées le 19 octobre - « Comment faire passer à l'action les acteurs de mon territoire ? » - 111 participants

En matière d'accompagnement des porteurs de projet – ingénierie de projet

- 4 ateliers territoriaux à Ollioules, Avignon, Sisteron et St Laurent du Var pour les signataires Zero déchet plastique – plus de 200 participants



- De nouvelles publications techniques



En 2024

- video sur les parkings perméables
- Sortie des Fiches REX sur la sobriété foncière
- rédaction d'un Guide sur Aménager avec la biodiversité et l'eau – complément du mémento et e la video

Bilan 2023 et perspectives 2024

En matière de connaissances et aide à la décision

☐ Les 2 observatoires régionaux la biodiversité et de l'eau

Nouvelles rubriques internet pour les observatoires

Sortie de l'Indice Région Vivante



Indice région vivante

COMMENT ÉVOLUE LA BIODIVERSITÉ

en Provence-Alpes-Côte d'Azur ?
[2000-2021]

Panorama

Collection technique

[Replay webinaire](#)

En 2024 :

- Publication **Regard sur l'eau**

- **Des fiches indicateurs**
(fragmentation des cours d'eau,
pollution lumineuse....)

☐ La stratégie régionale Espèces Animales Exotiques Envahissantes

Finalisation des listes et rédaction du projet de plan d'action – 142 espèces identifiées

En 2024 : concertation avec les acteurs au 1^{er} trimestre et **sortie du plan d'actions en juin 2024**

☐ Appui à l'animation de la stratégie régionale biodiversité

Zoom sur l'Indice Région Vivante – co-élaboré avec la Tour du Valat

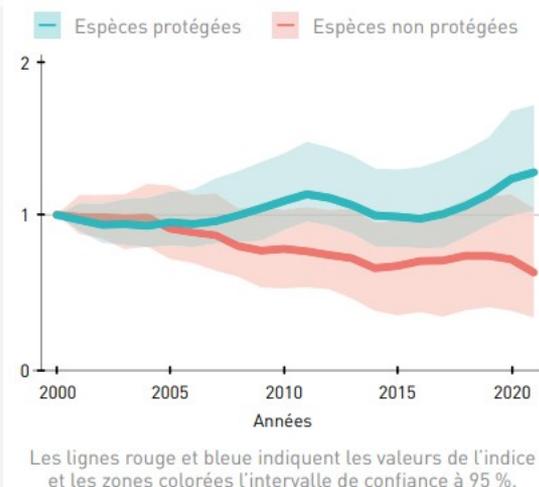
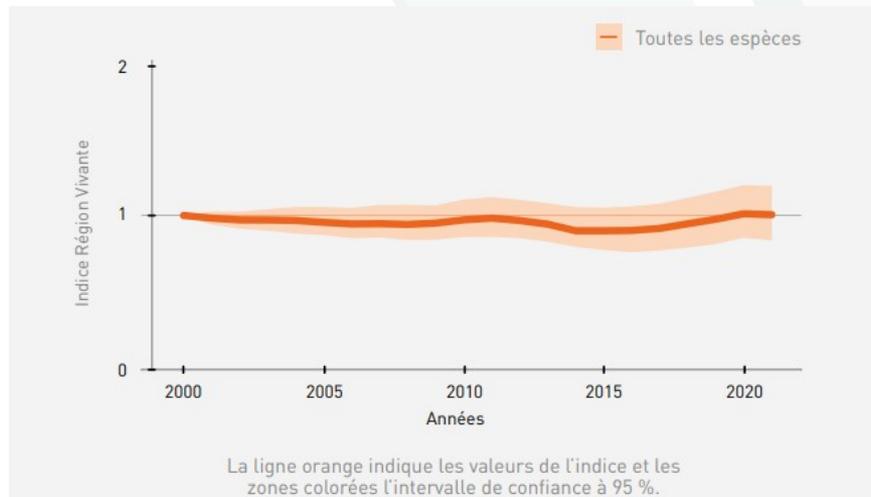


Indice région vivante
COMMENT ÉVOLUE LA BIODIVERSITÉ
en Provence-Alpes-Côte d'Azur?
(2000-2021)

Panorama

Collection technique

325 espèces de vertébrés
soit 1181 suivis



Dans notre jeu de données,
196 espèces sont protégées en France,
122 sont non protégées

IRV [2000-2021] : une **stabilité apparente** qui masque des **dynamiques différentes**

- 45 % des espèces en augmentation
- 41 % en déclin
- 14 % fluctuantes

Et des **situations contrastées** selon les écosystèmes et les secteurs géographiques

Des dispositifs de gestion et de préservation qui portent leur fruit (plan de gestion, PNA..)

Les espèces :

- 45 % des espèces sont en augmentation
- 41 % en déclin
- **14 % ne présentent pas de dynamique claire.**

Les milieux :

- **Les tendances semblent au déclin au sein des milieux agricoles et des milieux marins.** Pour ces derniers, le déclin global à l'échelle de la Méditerranée surpasse les résultats positifs des aires marines protégées où les populations de Corb et de Rouget s'améliorent.
- **Une tendance de stabilisation pour les cours d'eau et les zones humides**, où beaucoup d'espèces d'oiseaux d'eau se portent mieux, **mais qui doit être pondérée au regard de la grande fragilité des milieux aquatiques** dans le contexte actuel de réchauffement climatique. (6 espèces d'amphibiens, 8 espèces de libellules et demoiselles, 15 espèces de poissons d'eau douce sont menacées de disparition)
- **La situation apparaît plus positive pour les espèces des milieux forestiers** mais elle nécessiterait d'être confirmée avec davantage de suivis.

Merci aux contributeurs!



Bilan 2023 et perspectives 2024

En matière de sensibilisation et de formation des acteurs

Alimentation du site Ressources : <https://www.arbe-regionsud.org/>

et lettre SudBiodiversité – envoi mensuel à 5000 contacts

23 évènements ouverts à tous soit près de 1500 participants

- 11 webinaires « 1 h pour comprendre et agir » soit plus de 900 participants
- 7 visites « Biodiv'tour » soit plus de 140 participants
- 6 Ateliers formation : PNR Queyras/Verdon/Luberon/Alpilles, ATD, Grand Avignon
- Evènements partenariaux : clôture PITEM, Journée AAC

+ 31 aires éducatives marines et terrestres soit 125 actives au total

Agenda Biodiversité avec le RREN

Site Grand public « Chemins de la Biodiversité » -

900 évènements et lieux d'accueil/an - 25 000 utilisateurs en 2023



En 2024 :

- Formalisation des « Ateliers clefs en main » à disposition des territoires
- Octobre - 2^{ème} Edition de la Journée SudBiodiv'

En matière de mise en réseau des acteurs

Réseau régional des gestionnaires d'espaces naturels protégés

Université des 20 et 21 septembre en lien avec les gestionnaires de milieux aquatiques –

L'eau et les gestionnaires de milieux face aux enjeux d'aujourd'hui et de demain – 85 participants



Réseau régional des gestionnaires de milieux aquatiques

2 journées techniques (gestion sédimentaire et gestion des embâcles) et un **guide**

Europe et coopération

- Promotion des financements Biodiversité en lien avec la Région
- Coopération en cours avec Costa Rica « Duodiversité » - Echanges de pratiques

NOUVEAUTE 2024 :

En lien avec le RREN et Le Réseau de Parcs : accompagnement de 5 sites exemplaires du dispositif Région Sud sur la **gestion de la fréquentation au regard de la biodiversité** – aide au calcul de la **capacité de charges**



La gestion
DE LA VÉGÉTATION DANS LE CADRE
DE LA COMPÉTENCE GEMAPI

Guide technique

Collection technique



AGENCE RÉGIONALE
**BIODIVERSITÉ
ENVIRONNEMENT**
Naturellement Sud

Audrey MICHEL

Directrice

a.michel@arbe-regionsud.org

MERCI



4. Actualités – points divers

Bilan 2023 de la mise en œuvre du plan d'actions territorial SNAP
Bilan 2023 des financements Fonds vert
Appel à projets Eau et biodiversité de l'Agence de l'eau

Rappels - Plan d'actions territorial de la Stratégie nationale aires protégées

- Plan d'actions triennal
- Elaboré en 2021 et 2022, avec les contributions des acteurs régionaux, du CRB, du CSRPN, des CDAP (comités départementaux des aires protégées) réunis 2 fois en 2022
- Comporte un volet terrestre et marin (lien avec le plan d'actions pour le milieu marin)

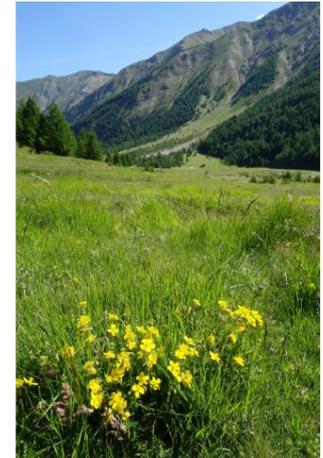
Ce plan d'actions territorial comporte 7 objectifs, 18 mesures déclinées en 89 actions visant :

- le **renforcement du réseau d'aires protégées et de protections fortes** (objectif 1 de la SNAP, 29 actions),
- l'**amélioration de la qualité de la gestion**, de la pérennité des aires protégées, des financements, etc (objectifs 2 à 7 de la SNAP, 60 actions).

PLAN D' ACTIONS TERRITORIAL 2022-2024

Stratégie nationale pour les aires protégées 2020-2030

de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur



Plan d'actions territorial SNAP

Suivi et avancement

Animation mise en place :

- une réunion annuelle de chaque CDAP (ont eu lieu en 2023 dans l'ensemble des départements, programmée en décembre pour les Hautes Alpes)
- 1 réunion annuelle du comité de suivi régional (12 mai 2023)
- 1 bilan annuel auprès du CSRPN et du CRB.

Le volet mer (pilotage DIRM) est suivi et présenté en Conseil Maritime de Façade

Travaux nationaux en cours :

Travail collaboratif entre les pilotes des régions

Fourniture d'outils et appui à la mise en place de suivi du plan d'actions

En attente des instructions sur la désignation des Zones de protection fortes

Projets de zones de protection forte et d'aires protégées

Des projets de ZPF identifiés dans le plan d'actions régional :

- 23 projets en liste 1 (aboutissement d'ici 2024)
- 38 en liste 1 différée (aboutissement d'ici 2027)
- Des projets en liste 2 (2030) et des secteurs à enjeux en liste 3 (post 2030)

3 projets de création de zones de protection forte ont aboutis depuis début 2023 :

- la réserve biologique dirigée de la montagne de Lure (04)
- l'arrêté préfectoral de protection de biotope de la grotte de l'Adaouste (13)
- l'arrêté préfectoral de protection des habitats naturels des ripisylves du Lez (84)

Des nombreux projets en cours :

- 3 extensions de réserves naturelles nationale (Coussouls de Crau, Sainte Victoire, Haute Provence)
- extension de RNR (Tour du Valat) et création de périmètre de protection (Gorges du Daluis)
- extension des réserves biologiques de l'Estérel, de la Sainte Baume, etc
- extension du domaine d'intervention du Conservatoire du littoral (72 600ha en région)
- création d'un site N2000 dans les Alpes Maritimes
- 1 projet de PNR Maures- Estérel – Tanneron
- etc

APHN des ripisylves du Lez

1^{er} APHN de la région

« Arrêté de protection des habitats naturels constitués de ripisylves et de forêts alluviales de la rivière Lez et de ses affluents »

Arrêté interdépartemental Drôme et Vaucluse, sur 27 communes
Porté par le Syndicat Mixte du Bassin versant du Lez

Milieus visés : ripisylves, forêts alluviales, forêts mixtes, milieux humides

Surface totale = 723 ha

Réglementation de la coupe de bois :
coupes rases interdites, max 30 % de
prélèvement du volume sur pieds,
prélèvement homogène,
Période d'intervention contrainte



© C. Avazotti



Gestion des aires protégées

Intégration des aires protégées dans les territoires

Journées d'échanges

Des dispositifs pour les collectivités :

Des publications

2^{ème} édition de l'Indice Région Vivante

Universités du RREN (septembre 2023)
Biodiv'Tour

Mémento « Aménager en intégrant l'eau et la biodiversité »



La reconnaissance « Territoire Engagé pour la Nature »
49 collectivités engagées dans des aires protégées en région (sur un total de 53)
Les Atlas de la Biodiversité Communale
42 ABC dans des aires protégées (sur 46)
+ 5 portés par des PNR

Dispositif pour les établissements scolaires (du CE2 au collège) :

Les aires éducatives marines et terrestres
94 aires éducatives dont 25 dans une AP



Plan territorial d'actions Stratégie nationale aires protégées Perspectives 2024

Un bilan plus complet à élaborer début 2024

Un suivi du plan d'actions à formaliser et à mettre en place

Un appui de l'ARBE pour l'animation et la mise en oeuvre du plan d'actions (projet Fonds vert)

Un levier financier majeur de mise en œuvre : le fonds vert, de nombreux projets amorcés en 2023 (restauration, création d'aires protégées, etc), d'autres à venir en 2024

Fin 2024 : une actualisation du plan d'actions régional (pour la période 2025/2027)



Comité régional de la biodiversité

10 novembre 2023

**SAUVONS !
L'EAU !**

Marseille

Fonds vert – axe 2 – SNB

Bilan des dossiers aidés

(sous couvert de la validation des dossiers lors de la Com Prog en cours)

134 dossiers déposés sur DS pour une demande d'aide globale de 32 M€ ;

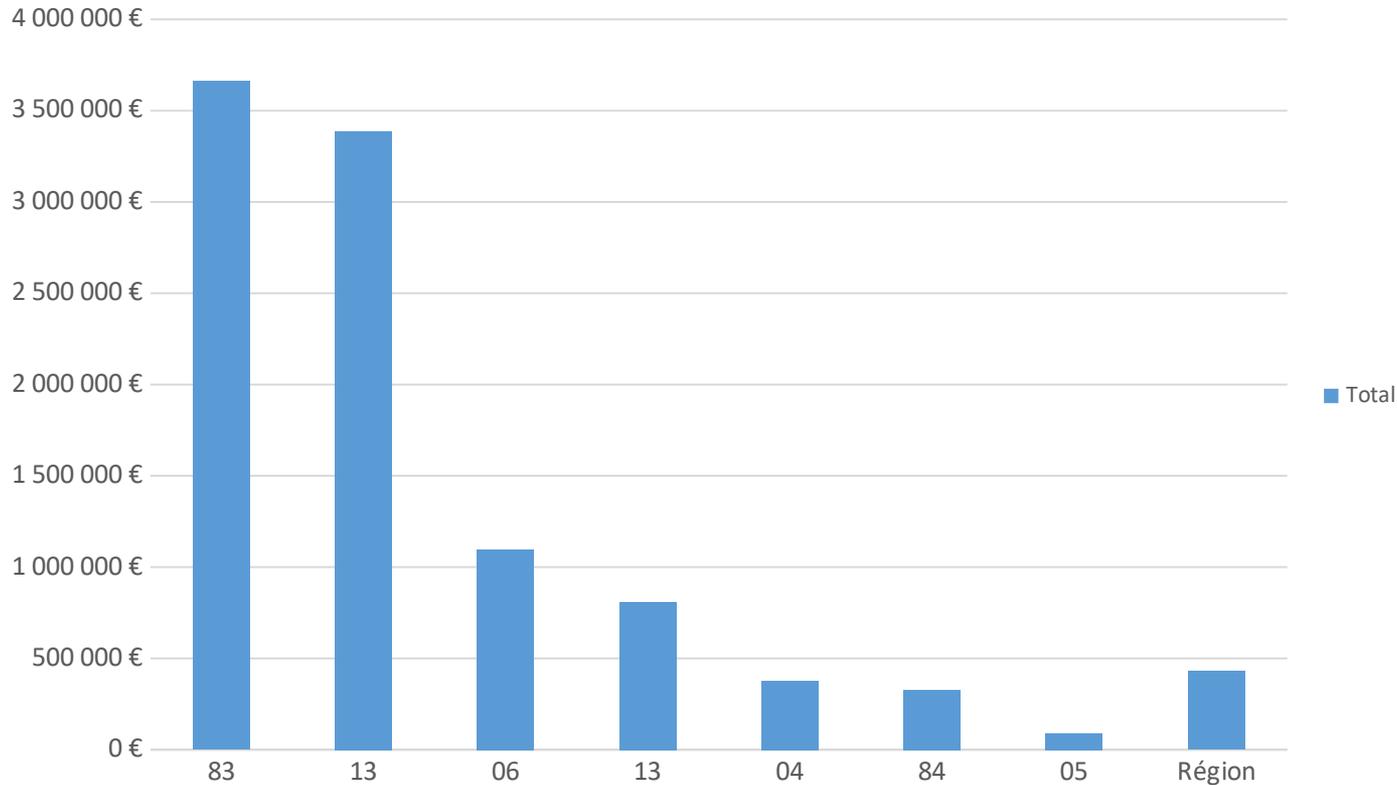
62 dossiers aidés pour un montant d'aide global de **10,18 M€** avec un **taux d'aide moyen de 63 %** (enveloppe complètement consommée) ;

•projets qui concernent en majorité la restauration des milieux naturels et des ZH, la mise en œuvre d'actions en faveur d'espaces et d'espèces protégées (PNA, Plans de gestion...), l'acquisition foncière, la lutte contre les EEE, l'enlèvement d'épaves ;

Enveloppe complémentaire à venir a minima de **687 805 €** ;

Fonds vert – axe 2 – SNB

Répartition des subventions par départements



Bilan AAP « Eau et Biodiversité » 2023 - Région PACA

10 projets retenus sur 14 projets proposés.

Montant total d'aides sollicitées de **2,58 M€** sur un montant global de 3,69 M€;

70% des projets portés par des collectivités (communes, syndicat mixte, EPAGE, départements)

Répartition des dossiers assez **homogène** d'un point de vue géographique

Une majorité des dossiers concernent les Bouches du Rhône / Absence de dossiers dans les Hautes-Alpes ;

90% de projets à caractère « opérationnel » : travaux de restauration des continuités écologiques (mise en place d'IAE, restauration de ripisylves, réduction pollution lumineuse...) et d'habitats pour des espèces associées à la trame turquoise (Cistude d'Europe, amphibiens, zones de frayères pour la truite, passages à faune...);

AAP « Eau et Biodiversité » 2024

Objectif : Reconquête des habitats et des continuités au sein de la trame turquoise (dont notamment les travaux de lutte contre les pollutions lumineuse, sonore,... le long des corridors de circulation des espèces inféodées à l'eau pour la trame turquoise ou la trame bleue)

Budget : 10 M€ (ambition maintenue)

Taux d'aide maximal de 70% du montant

Jury en juin : Agence, DREAL PACA, Région PACA, OFB, ARBE ;

Calendrier : Ouverture de l'AAP le 09/11/2023

Dépôt d'une demande d'aide : jusqu'au 30 avril 2024

